

ANNÉE 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR



SEXTANT 76

CPTS GRAND HAVRE

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....	4
SIGLES ET ACRONYMES.....	5
EQUIPE SALARIÉE.....	6
GOVERNANCE.....	7
CHIFFRES CLÉS.....	8
LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	9
FAITS MARQUANTS.....	10
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS.....	13
PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS.....	19
ACTIONS DE PRÉVENTION.....	27
GESTION DE CRISE SANITAIRE.....	32
QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS.....	34
ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.....	47
ACTIVITÉS ANNEXES.....	54

RAPPORT MORAL

2025 est pour Sextant 76 une année de transition, avec mon arrivée à la présidence. Mais c'est aussi une année de grands changements dans les référentiels métier de la santé : généralistes, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes... Ces réformes en profondeur sont voulues par les ministres de la santé (8), qui se succèdent sans relai depuis décembre 2020, date de la naissance de la CPTS.

Le prétexte de la démographie médicale insuffisante entraîne des mesures qui passent au forceps, sans tenir compte des effets sur les professionnels en exercice. La preuve la plus probante est à ce jour l'acte de vaccination devenant un enjeu avec pharmaciens et infirmiers.

C'est dans ce contexte que la CPTS travaille, c'est en maintenant les échanges entre les professions qu'on arrive à avancer dans cet imbroglio de désinformations.

Cette année 2025, le pôle de santé 100% LH continue son travail de fond, en accueillant toujours plus de patients grâce à l'arrivée de 3 médecins retraités. Le Service d'accès aux soins (SAS) donne toujours plus de rendez-vous, avec une moyenne de 18 visites par jour et 285 créneaux par jour entre 8h et 00h.

Les outils numériques mis en place permettent de fluidifier les parcours des patients, la téléexpertise est une avancée majeure en termes de concertation entre professionnels, qui permet en plus de prendre conscience de tout ce temps nécessaire à la coordination, notamment autour des patients complexes.

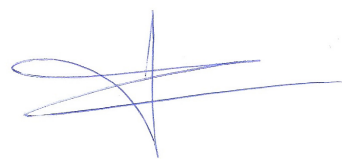
Cette année a permis aussi de mieux intégrer certaines professions dans la CPTS : les masseurs kinésithérapeutes par exemple, grâce aux travaux sur l'accès direct ; les dentistes autour d'une formation commune avec les médecins.

La CPTS poursuit ses actions d'accompagnement des professionnels du territoire, en accueillant les nouveaux professionnels grâce au dispositif Ambassadeurs, en soutenant les professionnels en place grâce au café des soignants, en présentant le territoire aux étudiants en santé.

Cette année 2025 aura aussi vu l'accélération des projets concernant la santé active et environnementale, avec le recrutement d'une chargée de projet dédiée.

Cette CPTS est à vous, n'hésitez pas à nous rejoindre dans les réflexions, dans les groupes de travail ou dans toute action qui vous intéresse, car c'est l'interconnaissance entre professionnels de santé qui permettra de trouver un équilibre entre les nouvelles modalités d'exercice et la qualité de nos soins.

Présidente Elsa FAGOT-GRIFFIN



SIGLES ET ACRONYMES

ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel
ALD : Affection Longue Durée
AHFCM : Association Havraise de Formation Médicale Continue
AMUH : Association Médicale de Urgences du Havre
ARS : Agence Régionale de Santé (Normandie)
ASVES : Association des Soins de Ville de l'Estuaire de la Seine
BMP : Bilan de Médication Partagé
CLS : Contrat Local de Santé
CME : Commission Médicale d'Établissement
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CREX : Comité de Retour d'EXpérience
CU : Communauté Urbaine (Le Havre Seine Métropole)
DPC : Développement Professionnel Continu
EMS : Établissement Médico-Social
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ETADA : Équipe Territoriale d'Appui au Diagnostic de l'Autisme
FMPS : Fédération des Maisons et Pôles de Santé (Normandie)
GHH : Groupe Hospitalier du Havre (Flaubert, Jacques Monod, Pierre Janet)
HAD : Hospitalisation À Domicile
HPE : Hôpital Privé de l'Estuaire
IDEL : Infirmière Diplômée d'État Libérale
IPA : Infirmière en Pratique Avancée
JMH : Journées Médicales Havraises
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MSA : Mutualité Sociale Agricole
MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
ORH : Orthophonistes de la Région Havraise
PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation
PPSO : Plateforme Prévention Soins Orthophonie
PS : Professionnel de santé
PTA : Plateforme Territoriale d'Appui
RTMS : Stimulation Magnétique Transcrânienne Répétitive
SAS : Service d'Accès aux Soins
SNP : Soins Non-Programmés
TSA : Troubles du Spectre Autistique
TND : Troubles du Neuro Développement

EQUIPE SALARIÉE

Sextant 76 regroupe plusieurs projets.

L'équipe de Sextant 76 Havre se compose :

- D'une responsable administrative d'association, Irina GLAVAN, 1 ETP recrutée en 2025
- De quatre chargés de projet et un alternant pour la CPTS Grand Havre:
 - Myriam BLONDET 0,8 ETP
 - Noémie CADIOU en CDD, 0,8 ETP
 - Alice GIL 1 ETP, également responsable de la communication
 - Maxime LE CHAPELAIN 0,9 ETP
 - Clément BALOCHE alternant pour 1 an
- De deux administratives et une alternante au sein du pôle Santé 100 % LH :
 - Astrid BALOCHE, assistante de direction
 - Johanna DOUTRELEAU, secrétaire.
 - Camille CAUCHARD en alternance.

CPTS GRAND HAVRE



Clément BALOCHE
Assistant chargé de projet en
alternance



Myriam BLONDET
Chargée de projet



Noémie CADIOU
Chargée de projet



Alice GIL
Chargée de projet et responsable
communication



Irina GLAVAN
Responsable administrative



Maxime LE CHAPELAIN
Chargé de projet

Rémunération globale
avec pôle santé:

203 251.09 €

PÔLE 100% LH



Astrid BALOCHE
Assistante de direction du Pôle



Camille CAUCHARD
Alternante



Johanna DOUTRELEAU
Secrétaire

GOVERNANCE

Le Conseil d'Administration est composé de professionnels de santé élus par profession, qu'ils soient libéraux ou hospitaliers. Leur élection a été entérinée lors de l'assemblée générale du 3 juin 2025



Dr Elsa FAGOT-GRIFFIN
Médecin généraliste
Présidente



Dr Mathieu BLONDET
Médecin Généraliste
Vice-président



Dr Elise PALFRAY
Pharmacienne
Vice-présidente



Mme Malvina BOQUET-VIEL
Infirmière libérale
Secrétaire



M. Jérémie CHOBY
Masseur-kinésithérapeute
Trésorier

Collège des médecins

Dr Matthieu BLONDET, Médecin généraliste, titulaire
Dr Elsa FAGOT-GRIFFIN, Médecin généraliste, titulaire
Dr Jean-Luc DUMENIL, Médecin généraliste, titulaire
Dr Charlotte RENAUT, Médecin généraliste, titulaire
Dr Frédéric RENOU, Médecin généraliste, titulaire
Dr Catherine DERRIEN-SOMON, Médecin généraliste, suppléante
Dr Marc MIGRAINE, Radiologue, titulaire
Dr Gwenaëlle VAUDOUR, Pédiatre, suppléante
Dr Carine BROCARD, Biologiste, titulaire (Les Ormeaux)
Dr Razvan DRAGOMIR, Médecin urgentiste, suppléant (Les Ormeaux)
Dr Clémence BURES, Endocrinologue, titulaire (GHH)
Dr Anne VANDERDRIESSCHE, Infectiologue, suppléante (GHH)
Dr Jean Ederne OLLIVIER, Chirurgien, titulaire (HPE)
Dr Feras DALATI, Chirurgien, suppléant (HPE)

Collège des dentistes

2 postes vacants

Collège des sages-femmes

Mme Armelle COURAUD, Sage-femme, titulaire
Mme Céline VIVIER COULAND, Sage-femme, suppléante

Collège des infirmiers

Mme Mathieu PLATEL, Infirmier diplômé d'État (IDEL), titulaire
Mme Aurélie BRETTEVILLE, Infirmière en pratique avancée (IPA), titulaire
Mme Malvina VIEL, Infirmière diplômée d'État (IDEL), titulaire
M. Bertrand CLODIUS, Infirmier diplômé d'État (IDEL), suppléant
Mme Sonia AMARIA, Infirmière diplômée d'État (IDEL), suppléante

Collège des masseurs-kinésithérapeutes

Mme Charlotte CLÉRON, Masseur-kinésithérapeute, titulaire
M. Jérémie CHOBY, Masseur-kinésithérapeute, titulaire
M. Géraud COUSSERGUES, Masseur-kinésithérapeute, suppléant

Collège des pharmaciens

Mme Élise PALFRAY, Pharmacienne, titulaire
Mme Marine DELAVACRIE, Pharmacienne, titulaire
Mme Rébecca GENTIL, Pharmacienne, suppléante

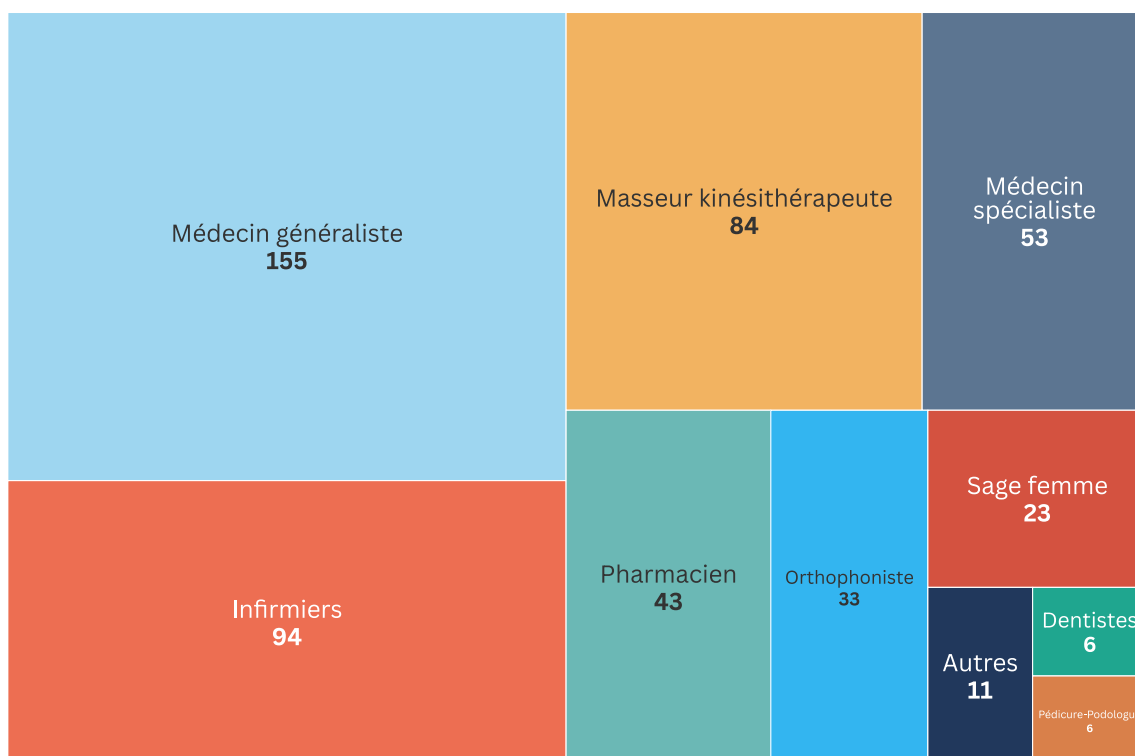
Collège des orthophonistes

Mme Doriane PERRET, Orthophoniste, titulaire
Mme Laura RICHARDS, Orthophoniste, suppléante

Parmi le CA, les membres du bureau élu en juin 25 sont : Le collège des sages-femmes, le collège des dentistes, le collège des infirmiers/IPA, le collège des masseurs-kinésithérapeutes, le collège des pharmaciens et le collège des orthophonistes.

CHIFFRES CLÉS

Adhérents à la CPTS : 508



Utilisateurs d'Idomed



La téléexpertise



LES OUTILS DE COMMUNICATION

Les outils de la CPTS



FACEBOOK



LINKEDIN



NEWSLETTER

Les outils des professionnels



Groupe Facebook des
kinés du Havre



Groupe Facebook des
infirmiers libéraux Le
Havre et ses alentours



Groupe Facebook des
orthophonistes du
Grand Havre



Groupe Idomed des
pharmaciens du Havre



Groupe Idomed des
sages-femmes
du Havre



Groupe Whatsapp des
médecins généralistes
du Grand Havre



Newsletter mensuelle des professionnels de santé du
territoire du Havre

Les outils sécurisés



Outil de messagerie sécurisée



Outil de téléexpertise



Outil d'agenda partagé avec le SAS

FAITS MARQUANTS

JANVIER

14 janvier : Dialogue de gestion
17 & 18 janvier : Participation de la CPTS aux Journées Médicales Havraises
28 janvier : Refonte du site internet de la CPTS

FÉVRIER

3 février : Formation « Responsable projets »
5 février : Audit cybersécurité avec Normand'E santé
28 février : CREX Ville-GHH et formation kiné actes hors nomenclature

MARS

6 mars : Première réunion sur l'accès direct kiné
14 mars : Visite du ministre de la Santé Yannick NEUDER
14 & 15 mars : Participation au congrès national AVECSANTE
27 mars : Brainstorming Dynamique Pharmacien

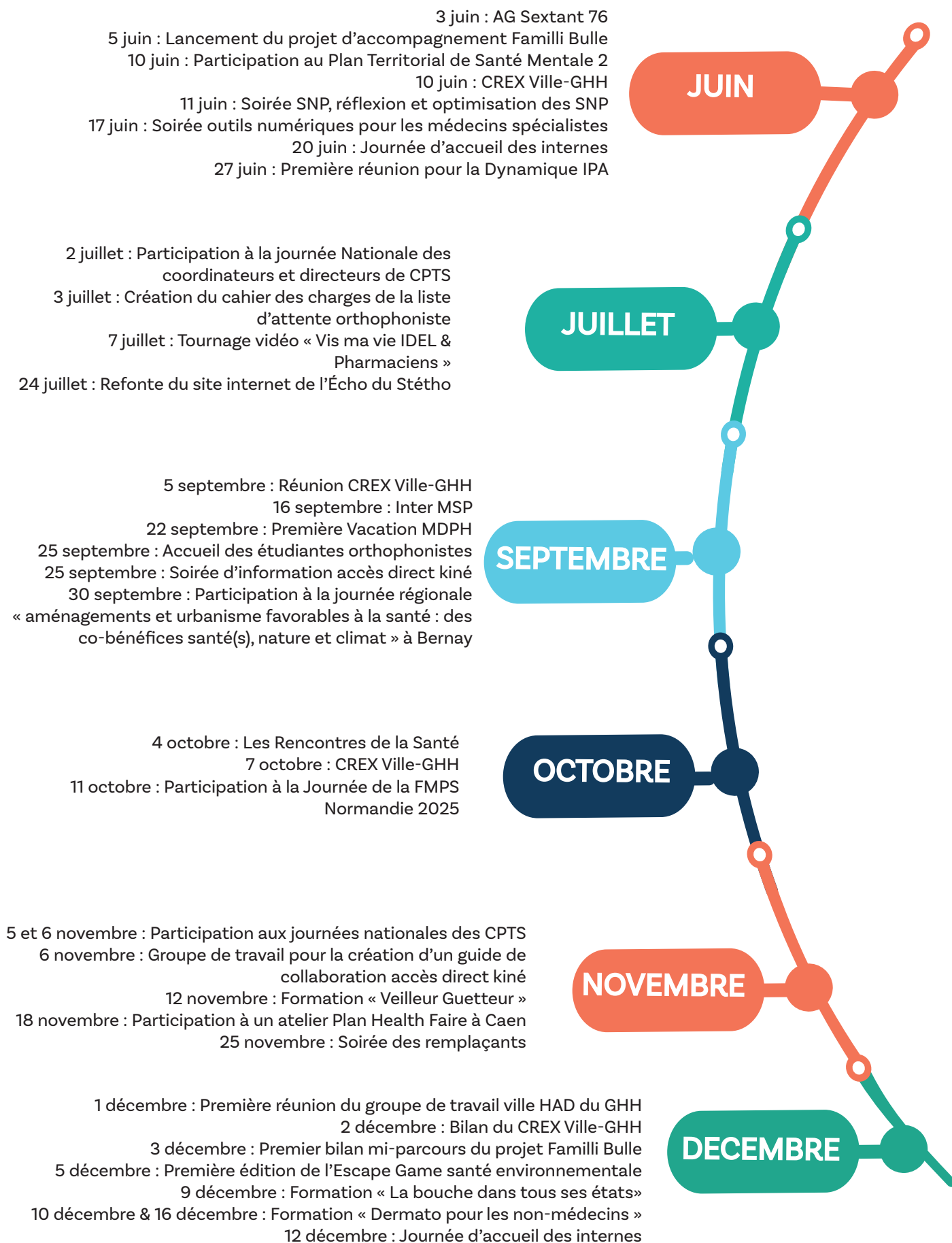
AVRIL

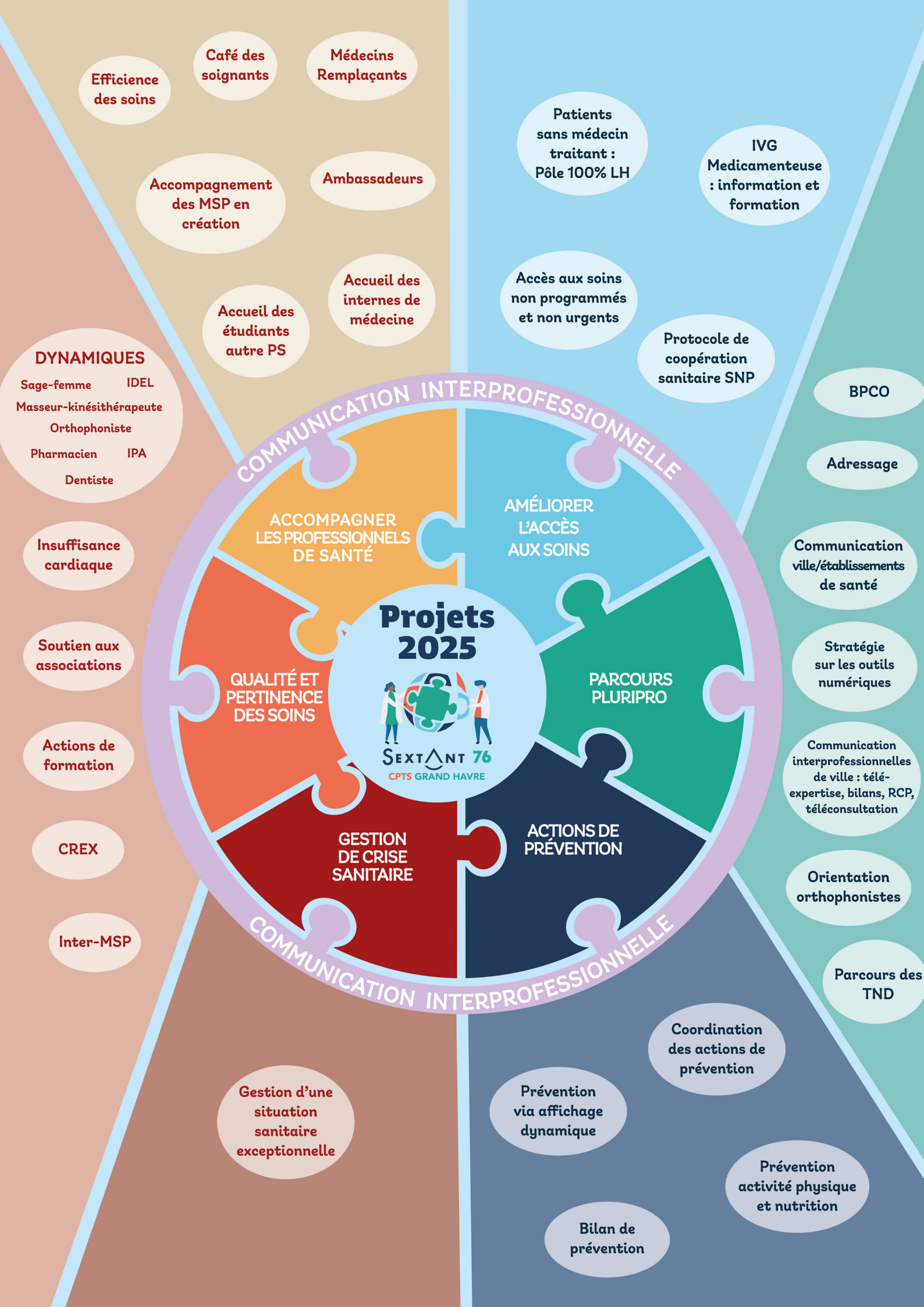
2 avril : Soirée des remplaçants
22 avril : Réunion inter MSP
25 & 26 avril : Participation à la première journée des CPTS Normandes
29 avril : Première réunion BPCO et lutte contre le tabagisme

MAI

6 mai : Premier événement efficience des soins IDEL sur les problématiques des remplaçants
6 mai : Soirée de promotion de l'activité physique
14 mai : Promotion de l'activité physique au GHH
23 mai : Réunion annuelle avec les professionnels de santé pratiquant l'IVG médicamenteuse

FAITS MARQUANTS





AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

ACCÈS AUX SOINS NON PROGRAMMÉS ET NON URGENTS PLURIPROFESSIONNELS



OBJECTIFS

- Permettre aux patients sans médecin traitant d'accéder à la médecine de ville.
- Prodiger des conseils médicaux aux patients dont l'appel au SAS ne nécessite pas de bloquer un rendez-vous avec un médecin dans le cadre des Soins Non Programmés (SNP).



CONTEXTE

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) a pour but de permettre la bonne orientation du patient dans le système de soin. Il est actuellement possible via le SAS d'obtenir en cas de besoin un rendez-vous avec un médecin généraliste, une sage-femme ou un dentiste en ville (via un partenariat avec LH Dentaire). Le SAS constitue un niveau de réponse supplémentaire, mobilisable pour tout patient qui n'a pas trouvé de réponse à son besoin par ses propres moyens.

Afin de permettre une meilleure gestion des SNP, un agenda partagé entre les médecins libéraux et les équipes du SAS a été lancé en janvier 2021. Cet agenda repose sur l'outil 48H Chrono.

Actions mises en place :

Tout au long de l'année, nous avons assuré la création et le suivi de nouveaux comptes dans l'agenda partagé pour les médecins généralistes, sages-femmes et dentistes. Nous participons également au financement des chauffeurs de l'AMUH.

Nous avons formé les professionnels de santé et le personnel administratif à l'outil 48H Chrono. Le mercredi 11 juin, nous avons organisé une soirée avec les médecins généralistes du territoire afin de discuter de l'amélioration et de l'organisation des SNP sur le territoire.

Un suivi du projet et une veille sur les problématiques rapportées par les professionnels de santé ont été mis en place tout au long de l'année pour garantir une efficacité sur les projets des soins non programmés.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail :
- Groupe de travail SF : 12
- Groupe de travail dentistes : 5
- Groupe de travail Ophtalmologues : 5
Partenaires : 3 (AMUH, ASVES et GHH)



Rencontres

Groupe de travail : 2
Formations : 1
Temps forts : 1



Moyens financiers

Logistique : 1630.2 €
Indemnisation des professionnels de santé : 600 €



Communication

Nombre de newsletter : 4



Perspectives 2026

- Travailler sur le lissage des SNP sur les créneaux de sages-femmes afin de répondre au mieux aux besoins du terrain.

POLE SANTE 100% LH (structure portée par SEXTANT 76)



OBJECTIFS

Assurer un suivi temporaire aux patients en Affection Longue Durée (ALD) et sans médecin traitant, afin de pouvoir les orienter dès que possible vers de nouveaux cabinets ou ceux existants.



CONTEXTE

Forte augmentation de patients en ALD et sans médecin traitant sur le territoire. Depuis l'ouverture du Pôle en mars 2024, 2300 patients ont été pris en charge, et plus de 7000 consultations ont été assurées en 2025.

Actions mises en place :

- Location d'un 3ème cabinet de consultation pour répondre à la demande.
- Arrivée de 4 nouveaux médecins retraités.
- Accueil d'une alternante depuis décembre 2025.
- Présentation du Pôle Santé 100% LH aux Rencontres de la Santé.
- Tournage d'une vidéo de présentation avec le Dr FERON, Mme DUBOIS de L'ARS et Mme COUSSERGUES de la Communauté Urbaine.



Moyens humains

Une secrétaire à 26 heures par semaine et une assistante de direction à temps plein (salarisées).
Une alternante présente 3 à 4 jours par semaine jusqu'au 31/08/2026.
Une équipe de 15 médecins retraités en statut libéral.



Rencontres

Groupe de travail : 4 réunions de répartition.
Formations : Ø
Temps forts : 2



Moyens financiers

Logistique : 361.85 €
Autres : 29725.89 € (Salaires)



Communication

Nombre de newsletter : 2



Perspectives 2026

- Arrivée d'un nouveau médecin retraité en janvier.
- Réflexion sur la coopération entre les médecins et une IPA en janvier.

IVG MÉDICAMENTEUSE



OBJECTIFS

- Organiser des temps d'échange entre les professionnels de santé pratiquant les IVG médicamenteuses sur le territoire.

Actions mises en place :

Le 23 mai 2025 a eu lieu un temps d'échange entre 17 professionnels de santé formés à la pratique de l'IVG médicamenteuse, un gynécologue de l'HPE, une gynécologue du GHH, ainsi que les représentants du centre de santé sexuelle du GHH. Ce temps a clarifié le parcours de soin des patientes ainsi que les modes de communication entre chacun. Ce moment convivial a également permis le partage des difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée, la recherche de solutions collectives, ainsi que les échanges autour des recommandations les plus récentes.

L'annuaire des professionnels pratiquant l'IVG médicamenteuse sur le territoire de la démocratie sanitaire 76B ainsi que les supports de communication destinés aux professionnels de santé concernant le parcours des patientes ont été mis à jour en juillet 2025.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Médecins généralistes et sages-femmes formés à l'IVG médicamenteuses, gynécologues.
Partenaires : Centre de santé sexuelle du GHH.



Rencontres

Groupe de travail : 19 professionnels de santé.
Formations : Ø
Temps forts : 1



Moyens financiers

Logistique : 450 €
Indemnisation des professionnels de santé : 240 €



Communication

Nombre de newsletter : 4



Perspectives 2026

- Organiser un nouveau temps d'échange en incluant cette fois-ci les sages-femmes échographistes.
- Collecter les retours des différents professionnels sur la fiche de liaison IVG médicamenteuse proposée par le Réseau Périnatalité.
- Organisation d'une formation.

PROTOCOLE DE COOPÉRATION SANITAIRE



OBJECTIFS

- Promouvoir les protocoles de coopération validés par l'ARS au sein des MSP.
- Réunir les MSP pour leur permettre d'échanger sur leur application des protocoles de coopération.
- Créer un outil simplifiant la réalisation de protocoles et former les professionnels des MSP.



CONTEXTE

6 protocoles de coopération pour la prise en charge des SNP ont été élaborés en 2020, initialement destinés de manière dérogatoire aux structures d'exercice coordonné (MSP, Centres de Santé), puis du 1er juillet au 30 septembre 2022 destinés aux CPTS signataires de l'ACI ou dont le projet de santé a été validé par l'ARS.

Le 17 juin 2024, un arrêté autorise les pharmaciens à prescrire des antibiotiques sans ordonnance en cas d'angine ou de cystite avérée à l'issue d'un protocole défini.

Le 6 juin 2025, un arrêté permet aux masseurs-kinésithérapeutes de 20 départements (dont la Seine-Maritime) adhérents à une CPTS de participer à une expérimentation de cinq ans leur permettant de recevoir les patients en accès direct.

Actions mises en place :

L'accès à l'outil Protodoc, permettant aux professionnels de santé en MSP de pratiquer des protocoles de coopérations pour les soins non-programmés, continue d'être financé par la CPTS. Cet outil est principalement utilisé par les IDEL, mais également par les pharmaciens dans le cadre du renouvellement de soins pour les rhinites allergiques. Ce sont 140 actes qui ont été effectués par 10 personnes en 2025 via 4 MSP.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 pharmacien
Participants aux groupes de travail : Coordinateurs de MSP, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes et IDEL.
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 4
Formations : 11
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 0 €
Indemnisation des professionnels de santé : 90 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- Financer l'accès à Protodoc pendant encore 6 mois pour permettre aux MSP de décider à cette issue de continuer à utiliser l'outil avec leur propre financement ou non.

ACCÈS DIRECT AUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



OBJECTIFS

- Accompagner les professionnels de santé du territoire dans l'expérimentation de l'accès direct en leur permettant de se rencontrer et de poser un cadre.



CONTEXTE

La loi n°2023-379 du 19 mai 2023 portant sur l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé prévoit la mise en place d'une expérimentation autorisant les masseurs-kinésithérapeutes adhérents à une CPTS à pratiquer leurs soins sans prescription médicale. L'arrêté du 6 juin 2025 autorise les masseurs-kinésithérapeutes de 20 départements, dont la Seine-Maritime, adhérents à une CPTS à participer à une expérimentation de cinq ans leur permettant de recevoir les patients en accès direct.

Actions mises en place :

Une première soirée d'information a réuni 37 professionnels de santé qui ont pu échanger sur leurs attentes, leurs besoins et leurs craintes vis-à-vis de l'expérimentation.

Pour donner suite à cette soirée, un premier groupe de travail a été réuni le 6 novembre 2025. Ce groupe, composé de 19 participants (masseurs-kinésithérapeutes et médecins généralistes), a travaillé autour de deux grands thèmes : les documents types (bilan, courrier d'adressage et compte rendu) et les outils de communication entre professionnels de santé. Un guide de collaboration a ainsi été élaboré afin de proposer une manière de travailler en bonne intelligence entre médecins et masseurs-kinésithérapeutes via l'outil Omnidoc.

La CPTS a également collaboré avec le territoire en participant au CTS (Conseil Territorial de Santé) du 17 décembre 2025.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : : Masseur-kinésithérapeute et médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes, coordinatrice du SAS 76B, président ASVES.
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : : 4
Formations : Ø
Temps forts : 2



Moyens financiers

Logistique : 1578.55 €
Indemnisation des professionnels de santé : 3320 €



Communication

Nombre de newsletter : 6



Perspectives 2026

- Continuer de communiquer et d'informer sur les recommandations du groupe de travail.
- Organiser des webinaires de formation à Omnidoc.
- Organiser une formation « Triage, réorientation et auto-prescription en kinésithérapie : utilisation en pratique clinique des drapeaux rouges » au printemps 2026.
- Réunir le groupe de travail au bout de 6 mois afin d'évaluer et de suivre l'évolution de l'expérimentation.
- Travailler avec le SAS concernant la réorientation des patients sans médecin traitant.

PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS

ADRESSAGE ENTRES PAIRS



OBJECTIFS

- Déployer l'outil d'adressage.
- Faire la promotion de l'adressage auprès des médecins généralistes et spécialistes.
- Suivre le déploiement statistiquement et qualitativement.



CONTEXTE

Ce projet a pour but de promouvoir l'usage de 48H Chrono, un logiciel adapté pour l'adressage des patients des médecins généralistes vers les médecins spécialistes. Le but est de faciliter le parcours de soin dans le cas où un patient a un besoin urgent mais non vital de voir un spécialiste.

48H Chrono est déjà bien implanté sur le territoire dans le cadre de l'accès aux soins avec le SAS. 48H Chrono a également un module d'adressage basé sur l'agenda partagé du SAS.

Actions mises en place :

Une soirée thématique dédiée aux outils numériques en santé a été organisée dans le cadre du projet, avec pour objectif principal de valoriser l'adressage et la coordination entre médecins généralistes et spécialistes du territoire. Cet événement a été conçu pour créer un véritable moment d'échange professionnel, favorisant le dialogue sur les pratiques numériques et leur impact sur la qualité de la prise en charge des patients. La communication autour de la soirée a été soigneusement préparée et déployée sur plusieurs temps.

Avant l'événement, des invitations personnalisées ont été envoyées à l'ensemble des médecins spécialistes du territoire, accompagnées de supports mettant en avant les bénéfices du projet et le rôle moteur du médecin généraliste référent. Pendant l'événement, des présentations interactives et des démonstrations d'outils numériques ont permis de valoriser concrètement les solutions proposées, tout en incluant les différents avis et retours des médecins spécialistes sur le projet.

Après la soirée, un suivi ciblé a été réalisé auprès des spécialistes ayant manifesté un intérêt, afin de consolider les liens établis et de faciliter l'intégration des nouvelles pratiques dans leur activité quotidienne. Le projet a également été activement promu auprès des établissements de santé du territoire, notamment : la CME des Ormeaux, l'Hôpital Privé Étoile (HPE), la Clinique du Petit Colmoulins, et d'autres structures partenaires. Ces actions ont permis de renforcer la visibilité du projet, de favoriser l'adhésion des différents acteurs et de souligner l'importance du rôle central du médecin généraliste dans la coordination et la mise en œuvre de cette initiative.

Cette démarche complète de promotion et de communication avant, pendant et après l'événement. La CPTS cherchant, par ces actions, à favoriser la communication entre médecins généralistes et spécialistes, notamment en tâchant de mettre en place un parcours simplifié pour le patient en fonction de l'urgence de ses besoins.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : 15 professionnels de santé médecins spécialistes et médecins généralistes.
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 1
Formations : Ø
Temps forts : 1



Moyens financiers

Logistique : 1623 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1480 €



Communication

Nombre de newsletter : 4



Perspectives 2026

- Imaginer un travail avec les secrétaires de cabinets pour toucher plus efficacement les spécialistes.
- Promotion du projet auprès des cardiologues de l'HPE en janvier 2026.

COMMUNICATION INTERPROFESSIONNELLE DE VILLE



OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de santé de communiquer entre eux simplement et efficacement.
- Faciliter la téléconsultation assistée sur le territoire.



CONTEXTE

Le projet a démarré en 2020 avec la mise en place de Idomed sur le territoire de la CPTS. L'objectif initial était de permettre aux patients à domicile ou en EHPAD et EMS de réaliser une téléconsultation avec leur médecin traitant, en étant accompagné de leur infirmière.

Aujourd'hui ce sont 903 professionnels de santé libéraux et salariés qui communiquent via Idomed, et 292 qui échangent en téléexpertise via Omnidoc.

Actions mises en place :

Mise à jour dans les EHPAD

Idomed :

Aujourd'hui nous constatons que 903 professionnels de santé utilisent Idomed quotidiennement avec 126 522 messages échangés en 2025. 11 EHPAD et EMS continuent d'utiliser cette messagerie instantanée. La clinique des Ormeaux, l'HPE et, depuis 2025, le GHH utilisent à présent Idomed.

Pour rappel, les projets suivants existent dans Idomed et permettent aux soignants d'avoir des rendez-vous rapides d'imagerie, d'ECG ou de scintigraphie pour leurs patients :

- IMAGERIE 48h (490 messages échangés en 2025)
- ECG 48h
- SCINTI 48h

Pour adresser un patient vers le pôle 100% LH :

- Pôle de santé 100% LH Coordination

Pour adresser un patient et sa famille vers des IDEL spécialisées dans la rédaction du bilan fonctionnel du dossier MDPH :

- Infirmier bilan fonctionnel MDPH 76

Téléconsultation assistée : Les 11 EHPAD et EMS ont échangé 10900 messages avec les professionnels de santé libéraux et effectué 30 téléconsultations en 2025.

Téléexpertise via Omnidoc : 12 spécialités en filière : Cardiologie, Chirurgie digestive, Chirurgie orthopédique membres inférieurs, Chirurgie orthopédique membres supérieurs, Dermatologie, Gynécologie / Obstétrique,

Médecine du Sport, Néphrologie, Neurologie, Ophtalmologie, Pédiatrie, Pneumologie.

On compte en 2025 2615 téléexpertises réalisées avec 174 requérants distincts pour 36 spécialistes et un délai de réponse médian de 6h.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET

Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste

Participants aux groupes de travail : Médecin généraliste, médecins spécialistes, IDEL, masseurs-kinésithérapeutes.

Partenaires : GHH, HPE, Clinique des Ormeaux.



Rencontres

Groupe de travail : 6

Formations : Ø

Temps forts : 1



Moyens financiers

Autres : 8400 € (Omnidoc)

Indemnisation des professionnels de santé : 1130 €



Communication

Nombre de newsletter : 10



Perspectives 2026

- Accompagner la mise en place d'Idomed et Omnidoc dans les établissements de santé et travailler en collaboration pour correspondre aux besoins en communication des établissements mais également de la ville.
- Faire le bilan de l'utilisation de Idomed et Omnidoc dans les EHPAD du territoire.
- Accompagner la communication via Omnidoc des masseurs-kinésithérapeutes vers les médecins généralistes dans le cadre de l'expérimentation accès direct kiné.
- Organiser et présenter la téléexpertise médecin généraliste-IDEL aux soignants du territoire.
- Continuer de présenter les outils de communication de la CPTS aux professionnels de santé du territoire.

COMMUNICATION VILLE-ETABLISSEMENT DE SANTÉ



OBJECTIFS

- Renforcer les échanges et les flux d'informations entre la médecine de ville et les établissements de santé.
- Améliorer la communication et l'organisation en aval et en amont des hospitalisations.
- Proposer des outils de communication interprofessionnels.



CONTEXTE

Un groupe de travail existe depuis 2019 au niveau de la ville et s'est rapidement ouvert aux trois établissements de santé : le GHH, la Clinique des Ormeaux et l'HPE. Pour commencer, des fiches de liaison communes aux trois établissements ont été créées, mais ce travail a été ralenti par la crise COVID en 2020. En 2021, le groupe de travail a repris contact avec les 3 établissements pour aboutir à la création :

- de protocoles d'entrée et de sortie d'hospitalisation au sein de la clinique des Ormeaux pour les patients en service de cancérologie et chirurgie lourde,
- d'annuaires accès directs des médecins et des services de l'HPE, et
- de groupes de travail plus réguliers avec le GHH.

Actions mises en place :

GHH : 8 rencontres (hors CREX) au cours de l'année ont permis d'améliorer les liens et la communication entre les professionnels de santé de ville et l'hôpital :

- Bilan de l'année en suivant les actions mentionnées dans la convention avec ajout du projet de santé active et environnementale et une participation financière à la soirée des JMH pour lancer le projet de dynamique médecin sur le territoire.
- 2 réunions ville-hôpital avec un focus sur la psychiatrie lors de la première rencontre pour améliorer la communication, remonter les problématiques de la ville et trouver des solutions.
- Intervention des équipes du GHH lors des Rencontres de la Santé dans la nouvelle plénière « Quoi de neuf sur le territoire ? »
- 4 réunions CREX et une réunion bilan.
- 2 rencontres avec le nouvel HAD du GHH.

La première lors d'un conseil d'administration de Sextant76 pour que le GHH présente le projet, et la seconde dans les locaux de l'HAD avec un représentant des pharmaciens, des IDEL et des médecins de ville. L'HAD est très ouverte aux remarques de la ville et est le premier service du GHH à utiliser Idomed pour communiquer avec les équipes de soin de ville des patients et nous en sommes très heureux.

CME HPE et Ormeaux : Organisation d'un temps d'échange convivial avec les deux nouvelles présidentes de CME de l'HPE et des Ormeaux. Cette réunion leur a permis de se rencontrer et de trouver des axes de travail communs.

Ormeaux : Deux rencontres avec les médecins spécialistes ont été organisées pour échanger autour des outils de téléexpertises de la CPTS (Omnidoc) et les outils d'adressage (48H Chrono). Un premier contact a été pris avec la nouvelle directrice des soins des Ormeaux pour envisager de nouveaux projets sur 2026.

HPE : Des présentations régulières des outils numériques de la CPTS sont faites auprès des équipes de l'HPE (téléexpertise et adressage). Idomed est maintenant utilisé par l'établissement. Il fonctionne très bien pour l'HAD, et son déploiement au sein des autres services est encore en cours.

Clinique du Petit Colmoulins : Trois rencontres avec les équipes et la direction ont permis de présenter les projets et outils numériques de la CPTS mais également de mieux comprendre les actions et les besoins de l'établissement. L'établissement a ainsi pu rédiger des articles pour le Stétho et intervenir lors des Rencontres de la Santé pour le « Quoi de neuf sur le territoire ? ».

Clinique Océane : Trois rencontres avec les équipes et la direction ont permis d'échanger et de présenter les outils numériques de la CPTS et de partager les projets de la CPTS et des équipes de la Clinique Océane. L'accès au RTMS de l'établissement a été présenté dans le Stétho et sera de nouveau présenté lors des JMH 2026.

EHPAD publics les Escales : Rencontre avec la nouvelle directrice en poste depuis un an. Beaucoup d'enjeux administratifs ont dû être réglés avant de pouvoir mettre en place de nouveaux projets d'amélioration continue. Les choses avancent et la collaboration va pouvoir reprendre entre les établissements et la ville.

Tous les établissements ont été invités à mettre à jour leur annuaire d'accès direct à un professionnel ou à un service par des modes de communication sécurisés. L'annuaire est disponible en accès privé sur le site de la CPTS.

COMMUNICATION VILLE-ETABLISSEMENT DE SANTÉ



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET

Professionnel(s) de santé référent(s) : Une médecin généraliste, Une infirmière, Une Pharmacien

Participants aux groupes de travail : Responsables d'établissements, Cadres, Cadres de santé, médecins, infirmiers, pharmaciens.

Partenaires : GHH, Clinique des Ormeaux, HPE



Rencontres

Groupe de travail : 10 réunions

Formations : 0

Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 264.9 €

Indemnisation des professionnels de santé : 2560 €



Communication

Nombre de newsletter : 2



Perspectives 2026

Continuer les rencontres, les projets et renforcer la communication sur les actions de la CPTS. Une rencontre avec la CME de l'HPE est envisagée en 2026 pour présenter le besoin en communication de la ville ; une réunion de travail avec les médecins psychiatres de la Clinique Océane s'organise début 2026 pour les inscrire à Omnidoc.

PARCOURS TND



OBJECTIFS

- Faciliter le diagnostic d'un enfant suspect TSA/TND.
- Faciliter le repérage et le dépistage de l'adolescent et l'adulte TSA.
- Faire connaître les ressources du territoire pour accompagner les personnes TSA après leur diagnostic.



CONTEXTE

Plusieurs formations (la dernière en 2023) et des temps d'échanges sur le sujet des TND ont déjà été proposés. Un annuaire des ressources et un parcours ont également été élaborés et diffusés pour faciliter le diagnostic. En 2025, le territoire a perdu une pédiatre qui jouait un rôle moteur dans ce domaine. Parallèlement, le financement de cinq ans à l'association La Main Tendue, assuré d'abord par la PTA puis par la CPTS, a pris fin.

Actions mises en place :

Depuis septembre 2025, des rencontres et des temps d'échanges ont eu lieu avec les acteurs du territoire : pédopsychiatre de l'ETADA, pédiatres libéraux, coordinateurs des PCO, médecins, afin d'envisager les projets de 2026.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : pédopsychiatre, pédiatre, coordinateurs des PCO, médecin
Partenaires : ETADA, PCO



Rencontres

Groupe de travail : 2
Formation : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 190 €
Indemnisation des professionnels de santé : 60 €



Communication

Nombre de newsletter : 2



Perspectives 2026

- Créer une formation de niveau 1 pour les médecins et les pédiatres.
- Clarifier le parcours de soin des patients auprès des professionnels de santé du territoire.
- Améliorer la communication entre les professionnels de santé de niveau 1 et les experts de niveaux 2 et 3.

ORIENTATION VERS LES ORTHOPHONISTES



OBJECTIFS

- Améliorer l'orientation des patients des médecins généralistes aux orthophonistes, et entre orthophonistes, en fonction des pathologies.
- Mieux prioriser l'adressage selon les besoins du patient des orthophonistes vers les médecins généralistes.



CONTEXTE

À la suite des retours des médecins généralistes, il est apparu que l'orientation vers les orthophonistes reste parfois délicate, tant pour la prescription que pour l'identification du bon professionnel. Ce projet vise donc à fournir des repères clairs et pratiques pour faciliter l'adressage des patients en fonction des besoins et des pathologies.

Actions mises en place :

Un cahier des charges a été rédigé pour identifier une solution permettant de mutualiser les listes d'attente des orthophonistes du territoire. Cette démarche a permis de préciser les besoins fonctionnels, les modalités d'organisation et les attentes des professionnels quant à un futur outil partagé.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 orthophoniste
Participants aux groupes de travail : 8 orthophonistes
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 2
Formation : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 0 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1020 €



Communication

Nombre de newsletter : 1



Perspectives 2026

La PPSO et AlloOrtho développent une liste d'attente commune à l'échelle nationale. Une mise en œuvre locale, avec test, suivi et mise en place d'une liste d'attente orthophonistes, pourra être envisagée dès que leur solution sera finalisée et disponible.



OBJECTIFS

Clarifier le mode de dépistage et le parcours des patients BPCO auprès des professionnels de santé.



CONTEXTE

Les BPCO sont la deuxième cause de mortalité en France, avec un mauvais taux de dépistage, alors que des solutions efficaces existent pour dépister et pour accompagner les patients diagnostiqués.

Actions mises en place :

Création d'un groupe de travail constitué d'une masseur-kinésithérapeute spécialisée en kiné respiratoire, d'un médecin généraliste, d'une infirmière effectuant des consultations à l'HPE en tabacologie, d'une infirmière libérale et d'une IPA.

Le groupe de travail a choisi de créer une formation pour les soignants du territoire afin de les aider à dépister et accompagner les patients BPCO. Six rencontres au cours de 2025 ont permis de créer une soirée de formation pour tous les professionnels de santé pour mieux comprendre, accompagner et orienter les patients BPCO.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : Médecin généraliste, masseur-kinésithérapeute.
Participants aux groupes de travail : IPA, infirmière, infirmière tabacologue, médecin généraliste, masseur-kinésithérapeute.



Rencontres

Groupe de travail : 6
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 630.80 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1130 €



Communication

Nombre de newsletter : 5



Perspectives 2026

Soirée de formation le 11 mars 2026 : BPCO et tabagisme : un nouveau souffle pour le soignant et pour les patients.

ACTIONS DE PRÉVENTION

AFFICHAGE DYNAMIQUE



OBJECTIFS

- Améliorer la prévention auprès des patients
- Faciliter une prévention unique entre les différents acteurs
- Proposer des affichages cross-média pertinents, en phase avec les campagnes de santé publique (Grippe saisonnière, Le Havre en Forme)



CONTEXTE

Dans les cabinets médicaux, les supports physiques comme les affiches et flyers sont coûteux, peu renouvelés, et perdent en efficacité auprès des patients. Leur mise à jour est chronophage pour les professionnels de santé, ce qui laisse les événements prévisibles et récurrents (Mois sans tabac, Octobre Rose, Mars Bleu) insuffisamment valorisés.

Actions mises en place :

Cette année, deux nouvelles MSP se sont équipées de **l'affichage dynamique***, tandis que l'AMUH ainsi qu'une autre MSP sont actuellement en phase d'acquisition de l'outil, témoignant d'un déploiement progressif sur le territoire.

Afin d'alimenter ces dispositifs, une newsletter trimestrielle intégrant des affiches adaptées aux axes de prévention définis par le groupe de travail « Coordination des actions de prévention » a été diffusée. Le contenu est conçu pour s'inscrire dans les campagnes de santé publique et assurer une cohérence des messages entre les structures selon le calendrier déterminé par ce groupe de travail.

Des formations individuelles à l'usage de l'outil d'affichage dynamique SIGNAO ont été organisées tout au long de l'année, en fonction des besoins des structures déjà équipées. Par ailleurs, une session dédiée à la création d'affiches sur Canva, pensée spécifiquement pour SIGNAO, a été proposée aux professionnels.

Une formation plus généraliste autour des bases du graphisme et de l'utilisation de Canva a également été proposée aux coordinatrices de MSP, afin de renforcer leur autonomie dans la conception de supports visuels. Enfin, le site internet de la CPTS a continué d'être actualisé chaque trimestre avec des affiches au format 9/16, afin de garantir une diffusion multi-supports et harmonisée des messages de prévention.

***L'affichage dynamique** est un système de communication visuelle installé sur un écran de télévision au format portrait, le plus souvent dans une salle d'attente.

Une clé SIGNAO, branchée directement à la télévision, permet d'accéder à une interface en ligne dédiée à la diffusion de contenus.



Perspectives 2026

- Continuer l'accompagnement.
- Solliciter les coordinatrices de MSP pour mettre à jour les affiches.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Médecins généralistes, IPA, coordinatrices de MSP, responsable administrative.
Partenaires : SIGNAO



Rencontres

Groupe de travail : 1
Formations : 4
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 82.14 €
Indemnisation des professionnels de santé : 0 €



Communication

Nombre de newsletter : 6

BILAN DE PRÉVENTION



OBJECTIFS

- Promouvoir le dispositif « Mon bilan de prévention » et son bon usage auprès des professionnels de santé éligibles à effectuer les entretiens avec les patients.
- Permettre à chaque citoyen de devenir acteur de sa santé



CONTEXTE

Ces rendez-vous sont mis en place pour structurer une démarche de prévention aux âges clés de la vie, et ainsi favoriser les comportements favorables à la santé.

L'objectif est d'identifier les facteurs de risques et d'accompagner le patient sur un changement de comportement, ou de repérer les fragilités pour mieux préserver l'autonomie actuelle et future du patient. Les patients sont invités à remplir un auto-questionnaire de 40 questions. Ensuite, un entretien de 30 minutes a lieu avec un professionnel de santé sur des thématiques variées comme la vaccination, l'activité physique, l'alimentation, la santé mentale et bien d'autres.

Les médecins, pharmaciens, sages-femmes et infirmières peuvent effectuer des rendez-vous de prévention avec leurs patients.

Actions mises en place :

Différentes réunions de travail avec l'ARS, la CU et la CPAM sur la mise en place d'une formation sur l'entretien motivationnel pour les professionnels de santé ont eu lieu. 2 sessions de formation vont être proposées durant l'année 2026

Nous avons maintenu la promotion du dispositif auprès des professionnels de santé du territoire.

Afin de connaître au mieux leurs besoins d'accompagnement, un sondage des professionnels de santé inscrits au dispositif « mon bilan de prévention » a été envoyé. Ce sondage nous a permis de mettre en avant le besoin de formation et d'accompagnement des professionnels de santé sur ce sujet.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 infirmière
Participants aux groupes de travail : ARS, CPAM, CU, CPTS
Partenaires : ARS, CPAM, CU



Rencontres

Groupe de travail : 2 groupes différents, le premier sur la mise en place d'une formation à l'entretien motivationnel a donné lieu à 4 rencontres réelles ou en visioconférences afin d'avancer sur ce sujet. Le deuxième sur la constitution d'une formation sur le bilan de prévention a donné lieu à 2 rencontres pour travailler sur la formation à venir.
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 24.26 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1120 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- Formation à l'entretien motivationnel. Une première session sur 3 jours les 20, 21 et 22 mai et une deuxième session sera proposée en octobre / novembre 2026. Les dates restent à définir sur cette deuxième session.
- Formation au bilan de prévention (mars 2026).

COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION



OBJECTIFS

- Améliorer la coordination des actions de prévention entre l'ARS, la CPAM, la MSA et la CU.



CONTEXTE

En 2025, la CPTS a maintenu la coopération débutée en 2024 avec la Communauté Urbaine, la CPAM, l'ARS, MSA et les coordinatrices de MSP afin de mettre en commun nos forces et réflexions sur la mise en place d'actions de prévention sur le territoire.

Actions mises en place :

Nous avons organisé tout au long de l'année plusieurs réunions avec un groupe de travail constitué de la CU, l'ARS, MSA et la CPAM. Ces réunions ont permis la coordination de différentes actions de prévention : Mars Bleu, Juin Vert, Octobre Rose, le Mois sans Tabac. Ce groupe de travail s'étoffe en fin d'année en accueillant le GHH, permettant d'œuvrer tous ensemble à la prévention sur le territoire.

Nous avons mobilisé des professionnels de santé pour chaque action de sensibilisation en prenant soin de positionner les professionnels les plus adaptés pour chaque sujet.

Nous avons maintenu une permanence dans les locaux de la CPTS pour que les professionnels de santé puissent venir retirer de la documentation sur la prévention.

Des campagnes d'affichage ont été préparées par le service communication de la CU, en dématérialisé ou en format papier. Nous avons été relais auprès des professionnels de santé, MSP et cabinets intéressés pour recevoir cette communication afin de les afficher au sein de leurs lieux de travail.

La CPTS a accompagné les cabinets souhaitant monter une action de prévention en proposant une aide, un temps de travail dédié à la constitution d'actions de prévention.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN

Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 infirmière et 1 médecin généraliste

Participants aux groupes de travail : Médecins généralistes, IDEL, coordinateur de MSP et partenaires.

Partenaires : CU, CPAM, ARS, MSA, GHH, coordinatrices



Rencontres

Groupe de travail : 5

Formations : Ø

Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 0 €

Indemnisation des professionnels de santé : 2630 €



Communication

Nombre de newsletter : 12



Perspectives 2026

- Maintenir le groupe de travail de coordination.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



OBJECTIFS

- Sensibilisation des partenaires à l'importance de la promotion de l'activité physique ayant amené à inclure ce sujet dans les projets hospitaliers, dans le contrat local de santé et le projet territorial de santé mentale.
- Sensibilisation des professionnels de santé à leur propre sédentarité



CONTEXTE

Dans un contexte médical marqué par la croissance constante des pathologies chroniques et des comorbidités associées à la sédentarité, l'activité physique est aujourd'hui reconnue comme un élément à part entière du parcours de soins. Elle constitue un outil thérapeutique non-médicamenteux contribuant à la prévention, à la prise en charge et au suivi de nombreuses pathologies telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, l'obésité, les troubles musculosquelettiques ou encore certaines ALD.

Malgré les recommandations nationales et internationales, une part importante des patients ne pratique pas une activité physique suffisante, souvent en raison de limitations physiques, de craintes liées à la pathologie ou d'un manque d'accompagnement adapté.

Actions mises en place :

Le projet a été présenté au conseil d'administration de la CPTS, permettant d'initier son écriture ainsi que la création d'un document ressource. Un groupe de travail pluridisciplinaire a ensuite été constitué, réunissant médecins, kinésithérapeutes, sage-femmes et orthophonistes. Ce document est enrichi au fil des rencontres afin d'intégrer les contributions des différents partenaires.

Dans ce cadre, de nombreux échanges ont été menés avec les professionnels de santé ainsi qu'avec les acteurs institutionnels du territoire : mairie (élus et responsables sport et mobilité), communauté urbaine, ARUH, CLS, CLSM, président de la CU, direction du GHH et un CSA. Le projet s'est également inscrit dans des actions de terrain, notamment à travers la participation à un événement de promotion de l'activité physique au sein du GHH, en collaboration avec l'hôpital. Cette dynamique est prolongée par la diffusion régulière de contenus de promotion (vidéos dans les newsletters) et par la valorisation de l'activité physique lors des événements organisés par la CPTS.

Une soirée de promotion du projet, organisée le 6 mai 2025, a permis de définir deux axes de travail : la promotion de l'activité physique en entreprise et la prescription de l'Activité Physique Adaptée (APA). Une seconde soirée, en mai 2025, a permis d'approfondir ces axes et d'engager la préparation d'une méthode de promotion de l'APA adaptée aux cabinets médicaux. Les actions opérationnelles se développeront en 2026. En début d'années auront lieu, notamment, les journées médicales havraises, durant lesquelles, la CPTS, via le

docteur Matthieu Blondet, participera aux conférences afin de mettre en avant le travail réalisé sur ce sujet.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : 4 médecins généralistes, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 orthophoniste, 1 sage-femme
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 2 rencontres ont eu lieu afin de travailler sur deux sujets liés à ce projet. Le premier sur la mise en place d'une formation sur la prescription de l'activité physique adaptée et le second sur la promotion de l'activité physique en entreprise
Formations : une formation sur la prescription de l'activité physique adaptée aura lieu en janvier 2026
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 652.97 €
Indemnisation des professionnels de santé : 560 €



Communication

Nombre de newsletter : 7



Perspectives 2026

- Les JMH 2026 auront pour thème l'activité physique avec une formation DPC sur la prescription de l'activité physique adaptée.

GESTION DE CRISE SANITAIRE

GESTION D'UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE



OBJECTIFS

- Imaginer et anticiper les différents liens et les différentes actions à mettre en place pour la médecine de ville lors d'une éventuelle situation sanitaire exceptionnelle.



CONTEXTE

En septembre 2022, les CPTS se sont vues confier la nouvelle mission de préparation d'un plan d'action leur permettant de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle, voire une crise sanitaire grave. En décembre 2022, la CPTS Grand Havre a reçu la trame nationale définissant les lignes directrices pour la rédaction d'un plan d'action.

Actions mises en place :

- Mise à jour du plan de crise sanitaire 2025 et mise à jour de l'annuaire des adhérents de la CPTS.
- Présentation du plan aux MSP du territoire.
- Présentation d'un projet de redimensionnement des stocks de matériel d'urgence du GHH à disposition de la ville en cas de crise sanitaire.
- Organisation de temps d'échange avec des médecins concernant les crises sanitaires hivernales et organisation d'un atelier lors des Rencontres de la Santé.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : médecins généralistes
Participants aux groupes de travail : Médecin généraliste, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, IPA, IDEL et coordinateur de MSP
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupes de travail : 3
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 168 €
Indemnisation des professionnels de santé : 0 €



Communication

Nombre de newsletter : 1



Perspectives 2026

- Créer une boîte à outils pour les soignants du territoire pour traverser plus sereinement les crises sanitaires hivernales.
- Travailler avec le GHH sur le projet de stock de matériel en cas de crise sanitaire.

QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS

DYNAMIQUE SAGE-FEMME



OBJECTIFS

- Améliorer l'interconnaissance et la communication entre les sages-femmes du territoire.
- Améliorer la connaissance des compétences et spécialités des sages-femmes pour une meilleure orientation des patientes.
- Améliorer la communication entre les sages-femmes et les autres professionnels de santé pour une meilleure prise en charge des patientes.

Actions mises en place :

Périnatalité : Volonté des sages-femmes du territoire de mieux connaître les ressources existantes à la suite de l'accouchement. Travail avec la communauté Urbaine pour mettre à jour l'annuaire périnatalité travaillé dans le cadre du CLS.

Maternité : Participation des sages-femmes de la CPTS aux temps d'échange avec les maternités du territoire.

Téléexpertise : Les sages-femmes du territoire ont fait 71 demandes aux dermatologues (soit 4% des demandes à cette filière), 46 demandes aux experts en gynécologie-obstétrique (soit 38% des demandes) et 14 demandes aux pédiatres (soit 14% des demandes).

Projet des partenaires : Rencontres avec le GHH pour nous présenter le projet CoPa (Coaching Parental) d'accompagnement à domicile des femmes par une auxiliaire de puériculture à leur sortie de la maternité.

SNP : Depuis 2024, les sages-femmes participent aux soins non programmés en partenariat avec le SAS. Il y a en effet un réel besoin de ces créneaux afin de pouvoir orienter efficacement les patientes pouvant être prise en charge par une sage-femme. Cela met en avant les compétences des sages-femmes dans le parcours de soin, et cela libère des créneaux de rendez-vous médecins.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : Sages-femmes du conseil d'administration et une adhérente.
Participants aux groupes de travail : Sages-femmes, médecin généraliste
Partenaires : CU, GHH, HPE.



Rencontres

Groupe de travail : 8 réunions
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 344.34 €
Indemnisation des professionnels de santé : 0 €



Communication

Nombre de newsletter : 4



Perspectives 2026

- Organiser une rencontre avec le groupe de travail dynamique sages-femmes afin de trouver les prochaines actions de formation et les prochaines rencontres.
- Poursuivre une veille sur l'évolution de la profession.
- Mettre à jour et simplifier l'annuaire en accès privé sur le site de la CPTS des sages-femmes du territoire.
- Continuer à participer aux actions ville-maternité des établissements de santé du territoire.
- Suivre le projet CoPa du GHH.

DYNAMIQUE IDEL



OBJECTIFS

- Réduire la charge mentale des professionnels de santé.
- Mettre en place différents moyens pour décharger les professionnels de santé des problématiques liées à leur activité.
- Améliorer la communication entre les IDEL du territoire, le partage des bonnes pratiques, la mise en avant des problématiques afin de mettre en place des actions sur le terrain.



CONTEXTE

En 2024 lors des Rencontres de la Santé, une réflexion initiée par quelques IDEL a eu lieu sur les problématiques de leur profession. Cet événement a marqué le début d'un groupe de travail s'inspirant du premier projet « efficience des soins » qui avait été mis en place avec les médecins du territoire.

Actions mises en place :

Un événement de formation sur la problématique des remplaçants a été organisé avec les IDEL du territoire intéressées par cette problématique. Durant ce moment d'échange, Maître Aude-Sarah Bolzan, avocate spécialisée sur le sujet, est intervenue et a présenté les subtilités juridiques du statut de remplaçant ainsi que les devoirs des infirmières titulaires. Une réunion de travail sur les problématiques d'ordonnances mal rédigées a été organisée.

Cet événement, regroupant plusieurs IDEL et un médecin généraliste, a permis de mettre en avant l'impact sur le travail des IDEL d'une ordonnance mal rédigée. Le travail initié donne lieu à une refonte des ordonnances au niveau du GHH.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 2 IDEL
Participants aux groupes de travail : IDEL, médecins généralistes
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 1 groupe de travail sur la constitution d'un événement IDEL sur les remplaçants (devoir des titulaires et remplaçants et évolution de la législation) et 1 deuxième groupe de travail constitué d'une dizaine d'IDEL et d'un médecin généraliste sur les problématiques d'ordonnances mal rédigées
Formations :
Temps forts : 1 événement sur le thème des remplaçants en cabinet d'infirmières libérales



Moyens financiers

Logistique : 2780.16 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1720 €



Communication

Nombre de newsletter : 10



Perspectives 2026

- Poursuite du travail sur les ordonnances.
- Organisation d'un événement sur l'écosoin pour l'été 2026

DYNAMIQUE IPA



OBJECTIFS

- Créer une dynamique avec les IDEL / IPA / IDE / ASALEE du territoire pour leur permettre de participer aux projets de la CPTS, de partager leurs problématiques et de trouver de nouvelles idées.



CONTEXTE

Les infirmières en pratique avancée sont une profession nouvelle. Sur le territoire du Havre, il n'en existe que quelques-unes. Il est important de permettre aux professionnelles de santé de cette toute jeune profession de se réunir pour communiquer sur leur métier et ses problématiques, partager leurs expériences, échanger des conseils, et ainsi mettre en place une dynamique sur le territoire.

Il est également nécessaire de faire connaître les compétences et missions des IPA auprès des autres professionnels de santé du territoire.

Actions mises en place :

2025 a été la première année de mise en place de la dynamique IPA. Plusieurs réunions entre IPA ont été organisées. Le but étant de faire le point sur les besoins de cette jeune profession sur le territoire de la CPTS.

Un travail avec le Pôle 100% LH a été initié afin d'orienter les patients vers les IPA en fonction des zones géographiques.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 IPA
Participants aux groupes de travail : IPA du territoire
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 6
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 219.20 €
Indemnisation des professionnels de santé : 990 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- Réflexion sur l'intégration des IPA au SAS.
- Possibilité de participer aux journées IPA Normande avec le GHH afin d'y représenter la ville.

DYNAMIQUE MASSEURS-KINESITHERAPEUTES



OBJECTIFS

Améliorer l'interconnaissance et la communication entre les masseurs-kinésithérapeutes du territoire pour un meilleur parcours de soins des patients et une meilleure qualité de vie professionnelle pour les kinés.

Actions mises en place :

Formations :

- Matinée en mars avec l'intervention d'un chirurgien orthopédique du territoire pour parler du ménisque et des conseils pour le développement d'activités hors-convention.
- Formations en décembre à la dermatologie pour les non-médecins : temps forts animés par des dermatologues du territoire (libéraux et hospitaliers) afin de communiquer les bons réflexes face à des problèmes de peau ou des zones infectées.

Etudiants : Rencontre des étudiants de Rouen et d'Evreux pour parler de l'exercice coordonné, de l'interconnaissance entre professionnels de santé, et pour présenter les CPTS.

Communication : Animation du Facebook des kinés.

Veille sur l'évolution de la profession : L'accès direct kiné est autorisé depuis juin 2025 sur notre territoire. Un groupe de travail s'est donc constitué au sein de la CPTS Grand Havre afin d'accompagner cette expérimentation



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnel(s) de santé référent(s) : masseurs-kinésithérapeutes titulaires et remplaçants du CA.
Participants aux groupes de travail : masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes, médecins spécialistes.
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 8
Formations : 1
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 1188 €
Indemnisation des professionnels de santé : 3040 €



Communication

Nombre de newsletter : 6

DYNAMIQUE PHARMACIENS



OBJECTIFS

Créer une dynamique avec les pharmaciens du territoire pour leur permettre de participer aux projets de la CPTS, de partager leurs problématiques et d'améliorer leur pratique professionnelle.



CONTEXTE

Après le projet du BMP, les pharmaciens n'ont plus été particulièrement moteurs au sein de leur profession. L'objectif est donc de relancer une dynamique et de travailler à nouveau sur des problématiques communes aux différents professionnels de santé.

Actions mises en place :

Deux réunions de brainstorming autour des axes de travail au sein du métier de pharmacien ont fait émerger plusieurs problématiques clés que rencontrent les officines au quotidien. Étant donné l'ampleur des sujets, trois problématiques prioritaires ont été identifiées dans un premier temps :

- La substitution par des médicaments biosimilaires et l'acceptation par les patients.
- La communication sur le métier de pharmacien auprès des autres professionnels de santé. Un « Vis ma vie » a été organisé, une vidéo a été diffusée lors des Rencontres de la Santé et suivie d'une table ronde autour de la complémentarité des métiers de pharmacien et d'IDEL. (lien de la vidéo)
- L'optimisation de la coordination avec les médecins pour la gestion des prescriptions non conformes.

La collaboration avec le GHH sur la chimiothérapie orale se poursuit.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL

Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 Pharmacien

Participants aux groupes de travail : 8 Pharmaciens

Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 2

Formations : Ø

Temps forts : 1



Moyens financiers

Logistique : 295.60 €

Indemnisation des professionnels de santé : 600 €



Communication

Nombre de newsletter : 3



Perspectives 2026

- Organisation d'une formation sur la substitution des médicaments biosimilaires.
- Travail avec l'hôpital sur la prescription non conforme.

DYNAMIQUE ORTHOPHONISTES



OBJECTIFS

- Créer une dynamique Orthophonistes sur le territoire
- Améliorer la communication entre les orthophonistes et les autres professionnels de santé pour une meilleure prise en charge des patients.

Actions mises en place :

L'association ORH s'inscrit dans une dynamique intraprofessionnelle pertinente, favorisant les échanges, le partage de pratiques et la coordination entre les orthophonistes du territoire. Dans cette logique de soutien et de collaboration, la CPTS met gracieusement à disposition ses locaux afin de faciliter l'organisation des rencontres, réunions et temps de travail de l'association.

Par ailleurs, un fascicule ainsi qu'une vidéo explicative consacrés à la paralysie faciale périphérique (PFP) ont été conçus. Ces supports seront diffusés via L'Écho du Stétho à partir de janvier 2026, dans un objectif d'information, de sensibilisation et d'amélioration des connaissances des professionnels de santé.

Enfin, la CPTS contribue à l'animation des réseaux sociaux dédiés aux orthophonistes, permettant de relayer les actualités, valoriser les actions menées et renforcer la communication entre professionnels. Des temps d'échanges sont également organisés avec les EHPAD autour de thématiques liées à l'orthophonie.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 orthophoniste
Participants aux groupes de travail : 8 orthophonistes
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 3 réunion + une réunion ORH par mois
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 25.9 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1770 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- Poursuite des actions en cours

DYNAMIQUE DENTISTE



OBJECTIFS

- Créer une dynamique dentistes sur le territoire
- Mettre en avant l'importance de la santé orale dans les différents domaines de la santé.



CONTEXTE

La CPTS souhaite créer une dynamique d'accompagnement autour des dentistes libéraux, pour l'instant peu investis dans ses projets. La dynamique permettrait par exemple aux dentistes libéraux de participer aux soins non programmés, de faire un travail de prévention autour des risques bucco dentaires, ou de former les médecins généralistes au dentaire. L'accès aux dentistes pour les patients étant parfois long et complexe, former les médecins généralistes à la prévention buccodentaire et à l'examen des dents serait en effet c'est une opportunité pour prévenir des risques plus graves à venir.

Actions mises en place :

Nous avons maintenu notre collaboration avec LH Dentaire sur la mise à disposition de 2 créneaux de soins non programmés chaque jour, du lundi au vendredi. Une nouvelle formation des secrétaires à l'utilisation de l'agenda partagé a également été dispensée.

Le 9 décembre 2025, une formation à destination des médecins sur la santé orale a eu lieu. Cet événement, organisé en partenariat avec la CPAM, a regroupé près de 140 professionnels de santé dont 60 dentistes.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : 1 médecin généraliste, 2 dentistes (un pour la formation, l'autre sur les soins non programmés), 1 coordinatrice du SAS
Partenaires : LH Dentaire, SAS, CPAM (formation)



Rencontres

Groupe de travail : 1 rencontre avec LH Dentaire sur le bilan de l'expérimentation SAS, 3 rencontres pour organiser la formation sur la santé orale.
Formations : 1 formation sur le sujet de la santé orale pour les médecins généralistes, les dentistes et autres professionnels de santé regroupant 140 personnes. 1 formation des secrétaires de LH Dentaires à l'utilisation de l'agenda partagé dans le cadre des SNP.
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 7043.3 €
Indemnisation des professionnels de santé : 0 €



Communication

Nombre de newsletter : 1



Perspectives 2026

- Poursuivre la dynamique Dentistes
- Organiser une nouvelle formation sur la santé orale destinée aux médecins généralistes.
- Inviter les dentistes à la soirée de formation sur la BPCO du 11 mars 2026.

INTER MSP



OBJECTIFS

- Créer une dynamique entre les MSP du territoire.
- Favoriser l'interconnaissance entre les MSP.
- Permettre l'échange de bonnes pratiques entre les MSP.



CONTEXTE

La CPTS a vocation à créer une dynamique entre les MSP du territoire. C'est pourquoi un rendez-vous est proposé chaque semestre, réunissant les référents et coordinatrices des MSP du territoire, avec pour objectif l'interconnaissance, l'échange de problématiques et de solutions communes.

De plus, les coordinatrices de MSP et la CPTS se rencontrent chaque trimestre, ce qui leur garantit un espace d'échange additionnel autour des problématiques et des projets communs.

Actions mises en place :

- Réunions inter MSP : deux réunions par an (22 avril et 16 septembre 2025)
- Rencontres coordinatrices MSP : Six réunions par an (le 9 janvier, 27 février, 3 mars, 22 mai, 11 septembre, 13 novembre)



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 IPA
Participants aux groupes de travail : Coordinatrices de MSP
Partenaires : CPAM



Rencontres

Groupe de travail : 6 réunions
Temps forts : 0



Moyens financiers

Logistique : 627.40 €
Indemnisation des professionnels de santé : 2530 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- Continuer les actions en cours

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : FAMILLI BULLE



OBJECTIFS

- Apporter un soutien financier et logistique à une association du territoire dont le travail complète une lacune du parcours de soin.
- Former les professionnels de santé sur différents sujets de santé afin d'améliorer au maximum la prise en charge des patients.
- Proposer des formations dans les meilleures conditions, afin de permettre aux professionnels de santé d'intégrer au mieux les préceptes.



CONTEXTE

Afin d'accompagner les MSP volontaires du territoire dans la mise en place d'ateliers collectifs au sein de leurs structures, la CPTS a décidé de subventionner pour une durée d'un an l'atelier « Cercle des parents » proposé par l'association Famili Bulle. Cette subvention vise à faciliter le déploiement et l'appropriation de ces ateliers de soutien à la parentalité par les équipes de MSP, dans une perspective de pérennisation sur le territoire.

Actions mises en place :

La CPTS a accompagné 3 MSP du territoire dans le lancement des ateliers « Cercle des parents », avec une mise en œuvre progressive entre juillet et septembre 2025. Cet accompagnement a appuyé l'organisation, la coordination avec les intervenants et le suivi du déploiement des ateliers au sein des structures.

Un premier bilan de mi-parcours a été réalisé en décembre 2025 au sein de l'une des MSP, après la tenue de six ateliers. Ce retour d'expérience met en évidence des bénéfices concrets pour les équipes de soins : les professionnels de santé observent une meilleure sensibilisation des parents à certaines problématiques du jeune enfant, entraînant une diminution des consultations répétées pour des motifs relevant davantage de l'accompagnement et de la prévention. Ces ateliers contribuent ainsi à une optimisation du temps médical, en permettant aux professionnels de se recentrer sur des situations nécessitant une prise en charge clinique, tout en renforçant la qualité de l'accompagnement proposé aux familles.

L'accompagnement se poursuivra jusqu'à ce que les 3 MSP aient chacune réalisé l'ensemble des douze ateliers prévus et financé par la CPTS. Un bilan final sera alors réalisé afin de recueillir les retours d'expérience de chaque MSP et d'analyser les spécificités et les impacts observés sur les différents secteurs du territoire.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : 15
Partenaires : Famili Bulle



Rencontres

Groupe de travail : 5 réunions
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 3200 €
Indemnisation des professionnels de santé : 0 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- Maintenir les moments d'échanges entre MSP et entre coordinateur afin de continuer le partage de connaissances et de bonnes pratiques

ACTIONS DE FORMATION



OBJECTIFS

- Former les professionnels de santé sur différents sujets de santé afin d'améliorer au maximum la prise en charge des patients.
- Proposer des formations dans les meilleures conditions, afin de permettre aux professionnels de santé d'intégrer au mieux les préceptes.



CONTEXTE

Chaque professionnel est plus ou moins à l'aise avec les pathologies variées dont souffrent leurs patients. Il est important de permettre aux professionnels de santé du territoire de se former sur différents sujets afin d'affiner leurs diagnostics et d'améliorer la prise en charge des patients. Dans cette optique, la CPTS travaille en étroite collaboration avec l'AHFMC pour développer et mettre en place des formations.

Actions mises en place :

Mise en place de formations en partenariat avec les professionnels de santé formateurs.

Gestion des événements, communication, logistique, intendance, etc.

- Formation responsable projet de la CPTS : 03/02/2025
- Formation « Soigner les soignants » : 12/11/2025
- Formation « La bouche dans tous ses états » : 09/12/2025
- Formation « Dermatologie pour les non-médecins » : 10 et 16/12/2025



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : 247
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : Ø
Formations : 4 formations
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 492.63 €
Indemnisation des professionnels de santé : 580 €



Communication

Nombre de newsletter : 0



Perspectives 2026

- BPCO
- Biosimilaire
- TND
- Bilan de prévention
- Formation du CA

CREX VILLE-GHH



OBJECTIFS

- Permettre aux soignants libéraux et hospitaliers d'échanger sur les parcours patients qui n'ont pas bien fonctionnés et de trouver des solutions.
- Améliorer la communication ville-hôpital.



CONTEXTE

Depuis février 2024, la CPTS et le GHH ont mis en place le CREX Ville-Hôpital (le Comité de Retour d'EXpérience) pour analyser méthodiquement les incidents en soins et prévenir leur récurrence. Ce processus, fondé sur la bienveillance et l'absence de jugement, permet une réflexion collective pour renforcer la sécurité des patients et construire des solutions concrètes.

Actions mises en place :

Au cours de l'année 2025, 9 soignants de ville formés à la méthodologie Orion ont participé à quatre CREX au côté d'une vingtaine de professionnels hospitaliers. 16 fiches d'événements indésirables (50% ville, 50% hôpital) ont été lues, discutées, et 4 d'entre elles ont fait l'objet d'une analyse approfondie.

Le bilan des CREX de l'année et des actions qui en découlent a été retranscrit dans un document sur le site internet de la CPTS et communiqué via la newsletter. La fiche de déclaration d'un événement indésirable peut également être téléchargée et remplie par n'importe quel professionnel de santé du territoire depuis le site de la CPTS.

Lors des Rencontres de la Santé 2025, une trentaine de personnes ont participé à un atelier sur le CREX, ont pu comprendre les enjeux de ces rencontres, et ont pu remplir des fiches d'événements indésirables qui serviront en 2026.



Moyens humains

Chargé de projet : Myriam BLONDET
Professionnels de santé référents : Médecin généraliste, IDEL et pharmacien
Participants aux groupes de travail : Médecin généraliste, IDEL, IPA, pharmacien, masseur-kinésithérapeute
Partenaires : GHH



Rencontres

Groupe de travail : 7
Formations : 0
Temps forts : 0



Moyens financiers

Logistique : 117.8 €
Indemnisation des professionnels de santé : 4074 €



Communication

Nombre de newsletter : 5



Perspectives 2026

- 4 CREX sont planifiés pour 2026 : le premier concernera les cas présentés lors des Rencontres de la Santé 2025. Le deuxième fera un focus sur la psychiatrie. Il y aura également un bilan des actions 2026 en décembre prochain.
- Former plus de professionnels de santé de ville à venir aux CREX et permettre une rotation des participants.
- Continuer à communiquer pour recevoir des fiches d'événements indésirables et continuer à communiquer les actions réalisées par l'équipe projet du CREX.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



OBJECTIFS

- Informer les soignants du territoire sur les co-bénéfices environnement, activité physique et santé, et sur les coûts environnementaux du système de soin.
- Faire des soignants des promoteurs de la santé active et environnementale et des comportements favorables à la santé auprès de leurs patients.



CONTEXTE

Selon l'OMS (2010) la santé d'une population est déterminée à 45% par des facteurs socio-économiques, à 25% par l'environnement, à 15% par la qualité du système de soin, à 10% par les comportements individuels, et à 5% par le patrimoine génétique. De plus, la préoccupation pour les facteurs environnementaux est grandissante, aussi bien à l'échelle locale (JMH 2024 sur la santé planétaire) qu'à l'échelle nationale (plans nationaux et régionaux santé environnement, stratégie nationale santé environnement, stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens). Il est donc essentiel pour la CPTS de promouvoir la santé active et environnementale, et de mieux former et accompagner les soignants du territoire pour le bénéfice des patients.

Actions mises en place :

La CPTS a tout d'abord défini et adopté une stratégie santé active et environnementale. Ce cadre permet de déterminer et prioriser les futures actions et projets. Un des enjeux majeurs identifiés est la sensibilisation des professionnels de santé aux enjeux environnementaux, aussi bien aux impacts de l'environnement sur la santé des patients qu'aux impacts du système de soin sur l'environnement.

Un atelier **fresque du climat** a été proposé lors des Rencontres de la Santé en octobre. Les 11 professionnels de santé qui y ont participé ont pu par la suite échanger sur leur pratique professionnelle et les moyens de l'améliorer. Cet atelier a constitué un premier temps formel sur le sujet de la santé et l'environnement.

Enfin, « **un jeu sérieux** » prenant la forme d'un escape game a été développé pour sensibiliser les professionnels de santé y participant aux impacts de l'environnement sur la santé. Plusieurs professionnels de santé du territoire se sont impliqués dans le développement du jeu, et 5 internes de médecine générale ont déjà pu y jouer.



Moyens humains

Chargé de projet : Noémie CADIOU

Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 masseur-kinésithérapeute

Participants aux groupes de travail : médecins généralistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, IDEL, IPA.

Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : 1

Formations : 2 ateliers

Temps forts : 1 fresque, 1 escape game



Moyens financiers

Logistique : 42.65 €

Indemnisation des professionnels de santé : 1760 €



Communication

Nombre de newsletter : 2



Perspectives 2026

- Poursuivre la sensibilisation des professionnels de santé du territoire, en proposant de nouveaux ateliers fresque du climat, et de nouveaux créneaux d'escape game, les prochains ayant lieu fin janvier.
- Réaliser et diffuser des fiches techniques sur différents médias pour proposer des outils accessibles afin d'améliorer les pratiques professionnelles.
- Accompagner les soignants au cas par cas en fonction de leurs besoins et de leurs projets spécifiques.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

JOURNÉES D'ACCUEIL DES INTERNES EN MÉDECINE



OBJECTIFS

- Intégrer les internes via un compagnonnage avec des médecins installés.
- Présenter les structures, pratiques coordonnées et ressources locales.
- Valoriser le territoire pour favoriser leur installation future.



CONTEXTE

Depuis 2018, la journée d'accueil des internes, organisée par le service Santé de la CU en partenariat avec Sextant 76 et le GHH, a lieu deux fois par an. Elle réunit désormais les internes de médecine générale et les internes de spécialités exerçant en ville ou au GHH.

Actions mises en place :

Le 20 juin et le 12 décembre 2025, les internes de médecine générale ont participé à deux journées d'accueil organisées par la Communauté Urbaine en partenariat avec la CPTS Sextant 76, placées sous le signe de la convivialité et de la découverte du territoire.

Ces journées suivent un déroulement bien établi : elles commencent par l'accueil des internes de médecine générale dans un cadre convivial, avant leur répartition dans différents ateliers. Ces ateliers comprennent des activités sportives ainsi qu'un atelier professionnel destiné à présenter les dynamiques du territoire. Chaque petit groupe d'internes est accompagné d'un jeune médecin généraliste installé sur le territoire qui fait office de « chef de groupe ». Après les activités, un temps d'échange informel permet aux internes et à leurs chefs de groupe de discuter en petits groupes de l'internat et des perspectives d'installation.

La journée se poursuit par une soirée ouverte aux internes des toutes les spécialités, dans une ambiance chaleureuse, avec des discours de M. Édouard PHILIPPE ou M. Jérôme DUBOST, et avec des représentants du GHH et de Sextant 76.

La soirée se termine par une activité interactive visant à mélanger les internes de toutes les spécialités.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Ø
Partenaire : Communauté Urbaine, GHH



Rencontres

Groupe de travail : Ø
Temps forts : 2 journées d'accueil



Moyens financiers

Logistique : 2586.31 €
Indemnisation des professionnels de santé : 3445 €



Communication

Nombre de newsletter : Ø



Perspectives 2026

- Poursuite de ces journées

MÉDECINS REMPLAÇANTS



OBJECTIFS

- Aider les médecins remplaçants à s'installer durablement sur le territoire.
- Renforcer leur connaissance des opportunités d'installation locales et des réseaux professionnels.



CONTEXTE

Face au défi du manque de médecins, le projet « Médecins remplaçants » vise à renforcer l'attractivité du territoire en donnant envie aux médecins remplaçants de s'y installer. À travers des soirées conviviales, ils découvrent les dispositifs qui facilitent leur pratique professionnelle, bénéficient de retours d'expérience de professionnels installés et explorent la dynamique locale, marquée par une coopération étroite entre l'hôpital, les professionnels libéraux et la communauté urbaine.

En 2025, avec l'annonce du dispositif des docteurs juniors, les internes peuvent également être associés à ces temps d'échange, en fonction de la pertinence de leur projet professionnel et de leur implication.

Actions mises en place :

Organisation de deux soirées des remplaçants en 2025 :

- 4 avril 2025 : soirée thématique dédiée au système de régulation du Havre.
- 25 novembre 2025 : soirée thématique consacrée aux MSP, avec la participation d'une IPA pour présenter le travail pluriprofessionnel.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 2 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Ø
Partenaires : CU



Rencontres

Groupe de travail : Ø
Formations : Ø
Temps forts : 2



Moyens financiers

Logistique : 0 €
Indemnisation des professionnels de santé : 220 €



Communication

Nombre de newsletter : Ø



Perspectives 2026

- Poursuivre l'organisation de soirées thématiques à destination des médecins remplaçants en y intégrant les docteurs juniors
- Adapter les thématiques aux attentes identifiées (installation, exercice coordonné, conditions d'exercice, qualité de vie).
- Renforcer les liens entre remplaçants/docteurs juniors, MSP et professionnels déjà installés afin de favoriser les projets d'installation sur le territoire.

JOURNÉES D'ACCUEIL DES STAGIAIRES AUTRE PS



OBJECTIFS

- Faire découvrir le travail pluriprofessionnels aux étudiantes en Orthophonie
- Valoriser le territoire pour favoriser leur installation future.



CONTEXTE

Les orthophonistes figurent parmi les professions actuellement en tension démographique sur notre territoire. La CPTS a choisi de concentrer ses efforts sur l'accueil et l'accompagnement de ces professionnels de santé.

Actions mises en place :

En 2025, la CPTS et la CU ont reconduit le soutien financier à destination des étudiantes en orthophonie en stage sur le territoire, dans une logique de continuité et de renforcement de l'attractivité territoriale pour cette profession en tension. Ce dispositif vise à faciliter leur accueil, à favoriser leur ancrage local et à encourager, à terme, leur installation sur le territoire.

Deux soirées d'accueil distinctes ont été organisées afin de s'adapter au mieux aux journées de stage des étudiantes : une soirée dédiée aux étudiantes de Master 1 et une seconde destinée à l'unique étudiante de Master 2 en stage sur le territoire. Ces temps d'accueil ont permis de présenter la CPTS, les enjeux territoriaux, les projets proposés ainsi que les modalités d'engagement attendues en échange de ce soutien financier.

Les étudiantes de Master 1 ont été mobilisées autour de la réalisation d'un guide sur la collaboration interprofessionnelle. Ce travail avait pour objectif de mieux comprendre et valoriser les interactions entre les orthophonistes et les autres professionnels de santé du territoire. Il s'est appuyé sur une demi-journée d'immersion au sein de cabinets de différents professionnels (médecin généraliste, pédiatre, masseur-kinésithérapeute, orthodontiste), permettant aux étudiantes de confronter les apports théoriques à la réalité des pratiques de terrain. À ce jour, tous des guides réalisés ont été reçus et se révèlent, pour la majorité, pertinents et exploitables, tant sur la forme que sur l'analyse des coopérations interprofessionnelles.

L'unique étudiante de Master 2 s'est quant à elle engagée dans un travail approfondi de récit de situations complexes, centré sur la prise en charge pluriprofessionnelle d'un type de patient (par exemple : enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme, adulte atteint d'aphasie, ou patient âgé en perte d'autonomie).

Ce travail consiste à comparer les recommandations théoriques aux pratiques observées sur le terrain, à analyser les écarts éventuels et à proposer des pistes d'amélioration concrètes. À l'issue de ce travail, un article sera rédigé et publié dans le Stétho afin de valoriser cette réflexion auprès des professionnels de santé du territoire.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 orthophoniste
Participants aux groupes de travail : Ø
Partenaires : CU



Rencontres

Groupe de travail : Ø
Formations : Ø
Temps forts : 2 soirées d'informations



Moyens financiers

Logistique : 2120.30 €
Indemnisation des professionnels de santé : 1720 €



Communication

Nombre de newsletter : Ø



Perspectives 2026

- Mieux communiquer le dispositif auprès des étudiantes en orthophonie.
- Mettre en place une formation destinée aux orthophonistes souhaitant devenir maîtres de stage.
- Réfléchir à l'intégration des étudiants en stage sur le territoire

AMBASSADEUR



OBJECTIFS

- Accompagner les professionnels de santé dans leur installation sur le territoire.
- Favoriser le développement de réseaux professionnels pour une intégration durable et harmonieuse.
- Offrir un soutien personnalisé pour répondre aux besoins professionnels et personnels des nouveaux installés.



CONTEXTE

Le dispositif ambassadeur, porté par la CPTS et ses partenaires, a pour vocation de faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire en leur offrant un accompagnement global, à la fois professionnel et personnel. Il s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs engagés : médecins, sages-femmes, kinésithérapeutes, et autres professionnels de santé, tous motivés par leur attachement à la région. Ce dispositif est conçu pour répondre aux besoins variés des nouveaux arrivants, qu'il s'agisse de questions pratiques, d'intégration dans le réseau local, ou de soutien logistique pour les aspects personnels comme le logement ou l'emploi du conjoint.

Actions mises en place :

En 2025, le dispositif Ambassadeurs a évolué afin de mieux répondre aux besoins identifiés sur le territoire, notamment en intégrant les professionnels de santé en recherche de locaux. Cette adaptation permet d'intervenir plus en amont des projets d'installation et d'apporter un premier niveau d'accompagnement, même lorsque le projet professionnel n'est pas encore totalement défini.

Au cours de l'année, 20 professionnels de santé ont bénéficié du dispositif, représentant une grande diversité de profils : chirurgien général et viscéral, médecins généralistes (installés ou remplaçants), cardiologues, sages-femmes, neurologue, gériatre, orthophoniste, podologue et diététicienne. Cette pluralité illustre l'attractivité du territoire pour des spécialités variées et confirme la pertinence du dispositif.

Une première prise de contact systématique a été réalisée avec l'ensemble des professionnels accompagnés afin d'identifier précisément leurs besoins et le degré d'accompagnement souhaité. Selon les situations, l'intervention de la CPTS a pris différentes formes : transmission d'informations sur les locaux et cabinets disponibles, orientation vers des interlocuteurs ressources du territoire, ou proposition de mise en relation avec un binôme d'ambassadeurs pour un accompagnement plus personnalisé.

Certains accompagnements sont encore en cours de déploiement, tandis que plusieurs professionnels ont exprimé le souhait de se limiter à un accès à l'information, sans engager de rencontre avec un binôme d'ambassadeurs. Cette approche modulable permet au dispositif de s'adapter aux attentes et au niveau de maturité des projets, tout en contribuant à renforcer l'attractivité et la capacité d'accueil du territoire.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Ø
Partenaires : Ø



Rencontres

Groupe de travail : Ø
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 0 €
Indemnisation des professionnels de santé : 810 €



Communication

Nombre de newsletter : Ø



Perspectives 2026

- Bilan avec les ambassadeurs.
- Mise à jour des outils disponibles.
- Formation pour recruter et intégrer de nouveaux ambassadeurs.
- Travail avec le GHH sur l'accueil des nouveaux hospitaliers

ACCOMPAGNEMENT DES MSP EN CRÉATION



OBJECTIFS

- Accompagner les professionnels de santé à se constituer en MSP
- Proposer un accompagnement multi partenarial pour faciliter le montage du projet de santé



CONTEXTE

Le parcours d'un professionnel de santé souhaitant monter une MSP peut être complexe. Le premier frein est de ne pas savoir à qui demander de l'aide et de ne pas connaître les fonctions de chaque structure intervenant dans la création d'une MSP. C'est pourquoi en décembre 2021, la CPTS et les partenaires (l'ARS, la CPAM 76, la FMPS Normandie et la CU) ont lancé une expérimentation ayant pour but la meilleure coordination des acteurs locaux travaillant à l'accompagnement des MSP. L'objectif est d'ainsi mettre en place un parcours simplifié pour les professionnels de santé avec un projet de MSP.

Actions mises en place :

En 2025, la CPTS a poursuivi son rôle d'appui méthodologique et de coordination auprès des professionnels de santé souhaitant s'engager dans un projet de MSP.

Les modèles types de documents MSP ont été mis à jour afin d'intégrer les évolutions récentes du contexte sanitaire et organisationnel, notamment les éléments liés à la crise sanitaire, à l'organisation du SAS et à la permanence des soins. Ces documents ont également été retravaillés afin de devenir de véritables outils d'aide à la structuration du projet, proposant un cadre progressif et pédagogique pour accompagner les professionnels pas à pas dans la rédaction de la lettre d'intention et du projet de santé.

Par ailleurs, les projets de MSP identifiés ou envisagés en 2024 ont été relancés, afin de faire le point sur leur état d'avancement, d'identifier les éventuels freins rencontrés et de proposer, lorsque cela était pertinent, un accompagnement adapté.

Enfin, deux rencontres ont été organisées avec des professionnels de santé porteurs ou intéressés par un projet de MSP. Ces temps d'échange ont permis de présenter les différents outils mis à disposition par la CPTS, d'expliquer le parcours de création d'une MSP, ainsi que les rôles respectifs des partenaires impliqués dans l'accompagnement.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste
Participants aux groupes de travail : Ø
Partenaires : CU, ARS, CPAM 76, FMPS Normandie



Rencontres

Groupe de travail : 3 réunions
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 68.30 €
Indemnisation des professionnels de santé : 360 €



Communication

Nombre de newsletter : Ø



Perspectives 2026

- Maintenir et consolider la proposition d'accompagnement des MSP en création.

CAFÉ DES SOIGNANTS



OBJECTIFS

- Promouvoir le bien-être des professionnels de santé grâce à des activités adaptées.
- Sensibiliser et former les soignants à prendre soin d'eux-mêmes et des autres.
- Offrir un accompagnement individualisé pour gérer les difficultés professionnelles et personnelles.



CONTEXTE

Le Café des Soignants, lancé en octobre 2023, vise à répondre aux défis rencontrés par les professionnels de santé dans un contexte de charge de travail élevée et de tensions accrues. Ce projet global s'articule autour de quatre actions : des ateliers collectifs de bien-être, des formations pour développer une culture du soin de soi, un accompagnement individuel par des professionnels formés du Café des Soignants, et le dispositif « Doc, t'as ton doc ? ».

Actions mises en place :

En 2025, le projet Café des Soignants a permis l'organisation de 11 ateliers collectifs, répartis sur l'ensemble de l'année, avec une moyenne de 8 professionnels de santé inscrits à chaque atelier. Ces temps collectifs, aux formats variés et accessibles, ont favorisé la détente, les échanges interprofessionnels et la prévention de l'épuisement professionnel.

Une formation « Soigner les soignants » a également été organisée en novembre 2025, rassemblant une dizaine de professionnels de santé autour des enjeux du repérage de la souffrance des soignants et des ressources mobilisables. En parallèle, trois accompagnements individuels formalisés ont été réalisés, complétés par plusieurs accompagnements informels. La formalisation de ces accompagnements reste un enjeu complexe, notamment en raison de la sensibilité des situations rencontrées. Le groupe de travail Café des Soignants s'est saisi de cette problématique afin de réfléchir à des modalités d'accompagnement plus structurées pour 2026.

Enfin, l'année 2025 a vu l'intégration d'une nouvelle action : « Doc, t'as ton doc ? ». Cette action propose à des médecins généralistes volontaires de devenir les médecins traitants de confrères généralistes qui n'en ont pas ou qui sont actuellement leur propre médecin traitant, afin de limiter les situations d'automédication. À titre indicatif, environ 80 % des médecins généralistes n'ont pas de médecin traitant autre qu'eux-mêmes, ce qui souligne l'intérêt de cette action de prévention.



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 2 professionnels de santé
Participants aux groupes de travail : 8 professionnels de santé
Partenaires : Imhotep



Rencontres

Groupe de travail : 2
Formations : 1
Temps forts : 12



Moyens financiers

Logistique : 2041.18 €
Indemnisation des professionnels de santé : 5120 €



Communication

Nombre de newsletter : 12



Perspectives 2026

- Renforcer la communication autour de l'accompagnement individuel proposé dans le cadre du Café des Soignants.
- Réaliser les premiers appariements de médecins dans le cadre de l'action « Doc, t'as ton doc ? ».

ACTIVITÉS ANNEXES

L'ÉCHO DU STÉTHO



CONTEXTE

L'Écho du Stétho est le journal des professionnels de santé du territoire. Il paraît tout au long de l'année, avec environ 10 numéros publiés chaque année, et valorise les projets, les équipes et les initiatives locales.

Actions mises en place :

Cette année, lors des Rencontres de la santé, un atelier dédié au Stétho a été proposé. L'objectif était de présenter le journal, expliquer son fonctionnement et montrer aux professionnels comment ils peuvent y contribuer : proposer un sujet, écrire un article, partager une action ou valoriser un projet.

Cet atelier a permis de renforcer la visibilité du Stétho et d'encourager les professionnels à s'approprier cet outil de communication.

L'Écho du Stétho reste en recherche permanente d'articles et de sujets. Il continue de se développer comme un support collaboratif, au service du partage d'expériences et de la dynamique territoriale.

N'hésitez pas à nous partager vos articles !
contact@lestetho.fr



Moyens humains

Chargé de projet : Alice GIL
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 Biologiste
Participants aux groupes de travail : Le comité
Partenaires : Communauté Urbaine Le Havre
Métropole, GHH, URML



Rencontres

Groupe de travail : 2
Formations : Ø
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 2200 €
Indemnisation des professionnels de santé : 2400 €



Communication

Nombre de newsletter : 10



Perspectives 2026

- Continuer à faire vivre l'écho du stétho !



OBJECTIFS

Améliorer la qualité, la complétude et la pertinence des dossiers MDPH pour un accès plus rapide et plus équitable aux droits des personnes en situation de handicap, notamment celles présentant des troubles psychiques ou neurocognitifs.



CONTEXTE

Ce projet répond à une demande de l'ARS, qui souhaite raccourcir le délai de traitement des dossiers MDPH, actuellement de 14 mois. L'une des causes principales de ce délai est le remplissage incomplet de certaines parties du dossier médical, en particulier celle concernant le quotidien de la personne. Pour répondre à cette difficulté, nous avons fait appel aux infirmières libérales, pour leur connaissance des actes de la vie quotidienne et de la dépendance des patients. Leur mission est donc de recevoir les patients durant des permanences les après-midis du lundi au vendredi dans les locaux de la MDPH. Ces entretiens prennent la forme de points individuels afin de remplir le dossier MDPH du patient, en dehors de la partie réservée strictement aux médecins, en y intégrant l'ensemble des informations collectées durant l'échange.

Il s'agit d'une expérimentation prévue pour une durée de 18 mois. Si les résultats sont positifs, elle pourra être prolongée et élargie, soit au niveau régional, soit au niveau national.

Actions mises en place :

Nous avons organisé et animé une formation de 3 heures mi-septembre pour donner aux infirmières l'ensemble des informations nécessaires à la gestion d'un rendez-vous MDPH avec un patient.

Un suivi statistique du projet, agrémenté de plusieurs réunions sur la collecte des données statistiques pour permettre une extraction optimale, a été mis en place. De nombreuses difficultés empêchant l'accès aux informations ont en effet été rencontrées au début de l'expérimentation.

Afin de permettre la présence d'une IDEL dans les locaux de la MDPH, la CPTS gère la planification des infirmières sur le terrain

Afin d'améliorer continuellement le processus, nous collectons les remontées du terrain de la part des IDEL sur différents sujets qui peuvent tout autant être d'ordre logistique ou des problématiques patients. Nous mettons en place des actions correctrices afin de faciliter le parcours patient mais également pour maintenir une qualité de travail aux infirmières qui participent à l'expérimentation. Nous avons communiqué auprès des professionnels de santé du territoire afin de faire connaître l'expérimentation et les possibilités d'adressage des patients.



Moyens humains

Chargé de projet : Maxime LE CHAPELAIN
Professionnel(s) de santé référent(s) : 1 médecin généraliste, 1 IDEL
Participants aux groupes de travail : 1 médecin généraliste, 10 IDEL, MDPH
Partenaires : MDPH



Rencontres

Groupe de travail : 4
Formations : 1 formation des IDEL participant à l'expérimentation
Temps forts : Ø



Moyens financiers

Logistique : 902.61 €
Indemnisation des professionnels de santé : 3900 €



Communication

Nombre de newsletter : 10



Perspectives 2026

- Poursuite de l'expérimentation.
- Augmentation des rendez-vous MDPH .

LES RENCONTRES DE LA SANTÉ



OBJECTIFS

- Organiser un événement convivial à destination des professionnels de santé ;
- Renseigner les professionnels de santé des nouveautés médicales du territoire ;
- Former les professionnels de santé aux différentes thématiques abordées lors des RDLS.



CONTEXTE

Evènement phare de la CPTS, Les « Rencontres de la santé », initiée en 2021, est l'occasion de regrouper l'ensemble des professionnels de santé de la région havraise et acteurs clés dans ce domaine afin de partager, d'échanger, de coconstruire et d'explorer de nouvelles perspectives pour les projets de santé du territoire.

Actions mises en place :

Cette demi-journée a été l'occasion pour les professionnels de santé et les acteurs du territoire de se retrouver dans un cadre convivial pour échanger autour de leurs pratiques, développer de nouvelles compétences et nourrir leur réflexion collective.

Au programme : des ateliers participatifs autour des enjeux de prévention, des dynamiques de terrain, du lien ville-hôpital, mais aussi des formats plus créatifs comme une fresque du climat, un atelier d'écriture ou le lancement du projet « Dis doc t'as ton doc ? » La matinée a également accueilli un nouveau temps fort : « Quoi de neuf sur le territoire ? », où ont été présentés 13 initiatives locales et projets d'établissement sous un format rythmé : 180 secondes, 3 diapositives, pour partager l'essentiel d'un projet, suivies de 120 secondes d'échange avec la salle.

L'ensemble a permis de faire émerger des idées concrètes et de renforcer les coopérations au service de la population



Moyens humains

Professionnels de santé référents : médecins généralistes, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, IDEL, IPA

Participants aux rencontres de la santé : 112

Partenaires : Groupe Hospitalier du Havre, Hôpital Privé de l'Estuaire, Clinique du Petit Colmoulins, Clinique des Ormeaux, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, FCPTS, Pôle Santé 100% LH, ASVES, Norm'Endo, OncoNormandie, PRISMEO, Planeth Patient, Normandie Pédiatrie, La Maison des Femmes.



Rencontres

Groupe de travail : 5

Formations : Ø

Temps forts : 1



Moyens financiers

Logistique : 5230.90 €

Indemnisation des professionnels de santé : 10150 €



Communication

Nombre de newsletter : 7



Perspectives 2026

En 2026, la CPTS Grand Havre organise l'évènement annuel des CPTS de Normandie au mois d'octobre. Exceptionnellement, le conseil d'administration a donc choisi de modifier le format des Rencontres de la Santé 2026 : Elle se tiendront au printemps/été 2026 avec un format plus court en fin de journée et du partage de connaissance sous la forme d'un quoi de neuf et de temps conviviaux.